



## VILLAGE DE MEMRAMCOOK

540, RUE CENTRALE STREET  
MEMRAMCOOK, N.-B. E4K 3S6

village@memramcook.com  
http://www.memramcook.com

Tél. : (506) 758-4078  
Télec. : (506) 758-4079

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 23 juin 2014, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences ;	Donald O. LeBlanc	- Maire
	Brian Cormier	- Maire suppléant / Conseiller
	Joe Breau	- Conseiller général
	Victor LeBlanc	- Conseiller
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Don (Barber) LeBlanc	- Conseiller
	Rolando Cormier	- Conseiller
	Yves M. Leger	- Directeur général
	Monique Bourque	- Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice des finances
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Louis-Marie Cormier	- Chef pompier

*La secrétaire municipale lit l'entente entre le Village de Memramcook et le comité Action enfant au cœur de la communauté (AECC). Les signataires désignés procèdent à la signature de l'entente.*

*Le maire présente un chèque au montant de 15 000 \$  
au président du comité AECC, Stéphane Comeau.*

**1. Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Donald O. LeBlanc, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 15.

**2. Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

**3. Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

**4. Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Rolando Cormier**

**Appuyé de Joe Breau**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

P14 – 06 – 106

**5. Forté Communication – logo****Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Don (Barber) LeBlanc**

Que le conseil accepte le logo de la municipalité (*version A*) présenté au conseil.  
**Adoptée à l'unanimité.**

**6. Présentation du comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Le président du comité Handi Bus, Joseph-Lionel Gaudet, accompagné de Jean Landry, vice-président, donne un compte rendu des services offerts aux gens de Memramcook qui doivent se déplacer en chaises roulantes. Il informe le conseil du travail du comité, de l'utilisation du véhicule, des coûts de l'entretien et des salaires des conducteurs. Un grand nombre de résidents du Foyer ainsi que des citoyens de la municipalité bénéficient de ce service gratuit. Toutefois, monsieur Gaudet partage au conseil que depuis quelques années, les recettes diminuent ce qui crée un déficit. Il demande donc à la municipalité de contribuer un montant quelconque pour aider au comité à continuer d'offrir ce service important à la communauté. De plus, le président demande que le conseil nomme un de ses membres à siéger au conseil d'administration du comité Handi Bus. Les membres du conseil posent des questions et le maire termine en s'engageant à ce que le conseil nomme un représentant à siéger au comité Handi Bus. Il mentionne que la demande de don sera discutée au conseil à une prochaine réunion. Il aurait souhaité que le comité partage un montant d'argent précis en ce qui concerne leur demande de don. Le président affirme qu'il laisse le soin au conseil de déterminer la juste valeur de ce service et de contribuer en conséquence.

**7. Présentation du chef pompier****a) Mandat**

Le chef pompier, Louis-Marie Cormier, explique que le Service d'incendie a évolué au cours des dernières années et les demandes par rapport aux différents types d'appels d'urgence ont également évolué. Le mandat du Service d'incendie est de répondre aux appels reliés aux incendies. Par contre, les pompiers sont appelés pour toutes sortes d'urgence. Le chef présente une liste des différents types d'appels qui sont répondus par le service. Le chef et son service désirent continuer à répondre à ces différents types d'appels, mais cherche une approbation ou un mandat clair du conseil pour continuer dans cette direction. C'est une décision qui revient au conseil. Il est évident que si le service continue à répondre aux différents types d'appels, les pompiers devront être bien formés et avoir accès à l'équipement sécuritaire nécessaire. Le maire suggère que ce dossier soit évalué davantage par le comité de Protection pour que celui-ci revienne au conseil avec une recommandation.

**b) Nomination de nouveaux pompiers**

Le chef pompier présente sa recommandation d'ajouter 5 nouveaux pompiers au Service d'incendie, ce qui augmenterait le nombre de pompiers actifs à 42 et qui pourrait aider à diminuer le risque de ne pas être en mesure de répondre à une urgence quelconque. Les casiers judiciaires ont été vérifiés et des examens médicaux ont été subis par les 5 recrues, tel qu'exigé par la politique du Service d'incendie. Les officiers ont également été consultés et recommandent le recrutement.

- P14 – 06 – 107**            **Proposé par Joe Breau**  
**Appuyé de Rolando Cormier**  
Que le conseil accepte la nomination de 5 nouveaux pompiers, soit Gérald Leclerc, Brian Comeau, Eric Baril, Jonathan Cormier et Mathieu LeBlanc au Service d'incendie et qu'ils débutent le plus tôt possible afin d'aider la brigade avant le début de la période estivale. **Adoptée à l'unanimité.**
- P14 – 06 – 108**            **Proposé par Raoul Boudreau**  
**Appuyé de Victor LeBlanc**  
Que le conseil approuve un montant n'excédant pas 7 036,20 \$ provenant des projets capitaux, soit 6 371,20 \$ pour faire l'achat de deux nouveaux habits et 665 \$ pour les frais de cotisation. **Adoptée à l'unanimité.**
- P14 – 06 – 109**            8. **Lotissement Ronald Bourgeois – terrain d'utilité publique**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Rolando Cormier**  
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux 7 relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Ronald Bourgeois et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 13-01, soit 6 % de 13 500 \$ qui donne un montant de 810 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
- P14 – 06 – 110**            9. **AGA de la Société du Monument-Lefebvre – nomination de délégué(s)**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Raoul Boudreau**  
Que le conseil nomme le maire Donald O. LeBlanc et le conseiller Joe Breau en plus du représentant habituel, le conseiller Victor LeBlanc, comme délégués votants à la réunion annuelle de la Société du Monument-Lefebvre. **Adoptée à l'unanimité.**
10. **Fonds de la taxe sur l'essence (FTE)**  
La directrice des finances présente le plan quinquennal de dépenses en immobilisation (2014-2018) et donne un aperçu du programme. Il est suggéré de présenter des projets dans deux catégories, soit l'*Amélioration des routes* et le *Programme de gestion en immobilisation*.
- P14 – 06 – 111**            **Plan quinquennal de dépenses en immobilisation (2014-2018)**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Rolando Cormier**  
Que le conseil approuve le document intitulé *Plan quinquennal de dépenses en immobilisation du Village de Memramcook 2014-2018* tel que présenté. **Adoptée à l'unanimité.**
- Le directeur des opérations et infrastructures présente deux projets de réfection de routes à considérer pour 2014 qui méritent une considération particulière en raison de la condition lamentable de celles-ci (section de la rue Centrale et section de la rue Principale à partir du chemin Beaumont au 1510, rue Principale). Il faut noter que le montant au budget pour le projet du FTE pour 2014 est de 390 063 \$ et que les projets proposés dépassent ce montant. Il reste au conseil à déterminer quel projet sera entamé et à quels coûts. Suite aux discussions, certains membres suggèrent une

troisième option à considérer, soit de réparer une section de la rue Principale à partir de l'ancienne Caisse populaire de Pré-d'en-Haut jusqu'au Verger Belliveau.

P14 – 06 – 112

**Projet du Fonds de la taxe sur l'essence (2014)**

**Proposé par Brian Cormier**

**Appuyé de Don (Barber) LeBlanc**

Que le conseil accepte d'utiliser un montant maximum de 390 000 \$ du Fonds de la taxe sur l'essence (2014) pour effectuer des travaux de réfection de route sur la rue Principale à partir de l'ancienne Caisse populaire de Pré-d'en-Haut jusqu'au Verger Belliveau. **Adoptée à l'unanimité.**

**11. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le lundi 14 juillet 2014 (tentatif).

**12. Levée de la réunion**

Il est proposé par le conseiller Raoul Boudreau de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 34.



Donald O. LeBlanc  
Maire



Monique Bourque  
Secrétaire municipale

